© Drogues Info Service - 17 juin 2025

Vos questions / nos réponses

AIDE AUX PARENTS

Par Profil supprimé Postée le 09/03/2015 16:05

> Bonjour,
> je suis à la recherche d'aide pour des parents dont l'enfant de 16 ans consomme de l'herbe.
> la confiance et le dialogue étant rompues entre eux.
> Comment instaurer à nouveau la communication pour que l'enfant comprenne les dangers de ces actes ? Merci pour votre aide.

Mise en ligne le 11/03/2015

Bonjour,

Vous évoquez une rupture dans le dialogue entre ce jeune et ses parents.

Renouer ce lien est parfois compliqué et nécessite une aide extérieure. Vous pourriez leur proposer de se rendre dans un CSAPA (Centre de Soin, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) où ils pourront rencontrer des professionnels. Au sein de ces CSAPA, il existe un dispositif spécifique aux jeunes de 16 à 25 ans : les CJC (Consultations Jeunes Consommateurs). Ceux-ci peuvent les aider à réfléchir à la manière de se positionner comme parents, ce qui n'est pas toujours facile, notamment à cette délicate période de l'adolescence. Vous trouverez des adresses à leur communiquer en cliquant sur le lien ci-dessous, dans la rubrique Adresses Utiles.

Vous pouvez également leur donner notre numéro de téléphone : 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit, de 8 h à 2 h, 7 jours sur 7). Ils pourront évoquer leurs questions et leurs difficultés avec un de nos écoutants s'ils le souhaitent.

Cordialement,

En savoir plus :

- Drogue Info Service